

Août 2020

Observatoire départemental  
de Sécurité routière

## I - Accidentalité locale

[données non consolidées]

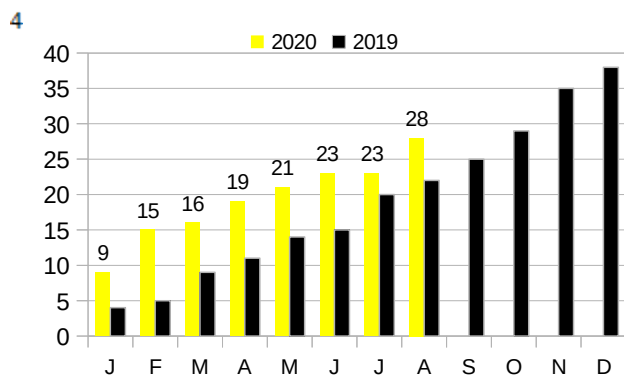
### ◆ Les chiffres

	Août		
	2020	2019	Écart
Accidents corporels	71	54	17
Tués	5	2	3
Blessés	83	61	22
Blessés hospitalisés	37	15	22

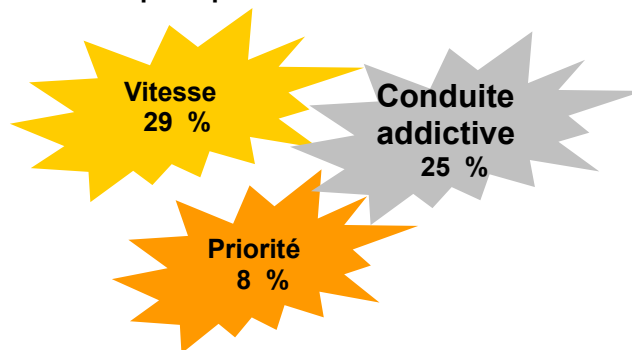
### ◆ Le cumul de l'année

	Cumul au 31 août 2020		
	2020	2019	Écart
Accidents corporels	389	443	-12 %
Tués	28	22	27 %
Blessés	490	573	-14 %
Blessés hospitalisés	170	174	-2 %

### ◆ Le cumul mensuel des tués au 31 août 2020



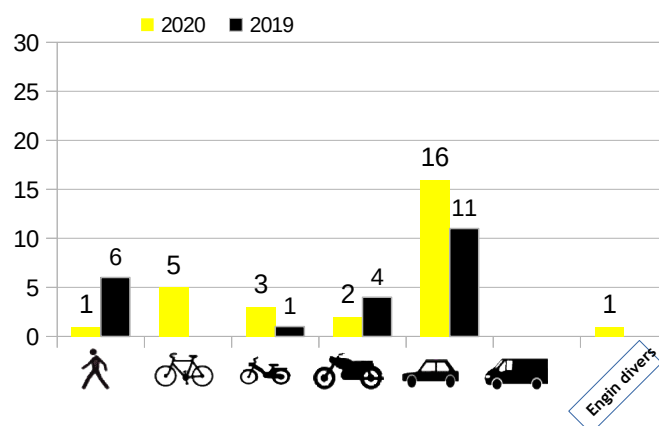
### ◆ Les causes principales des accidents mortels



### ◆ La répartition des tués par âge

Tranches d'âges	Pourcentage
Moins de 15 ans -----	14 %
15-17 ans -----	4 %
18-24 ans -----	18 %
25-29 ans -----	11 %
30-34 ans -----	0 %
35-44 ans -----	11 %
45-54 ans -----	0 %
55-64 ans -----	14 %
65-74 ans -----	14 %
> 75 ans -----	14 %

### ◆ Le nombre de tués selon le mode de déplacement



## II - Accidentalité régionale-nationale - Bilan provisoire au 31 Août 2020

	Accidents			Tués			Blessés		
	2020	2019	Ecart	2020	2019	Ecart	2020	2019	Ecart
<b>Bretagne*</b>	1312	1613	-19 %	96	105	-9 %	1598	2015	-24 %
Côtes d'Armor	232	286	-19 %	23	22	5 %	278	368	-24 %
Finistère	389	443	-12 %	28	22	27 %	490	573	-14 %
Ille-et-Vilaine	412	505	-18 %	28	30	-7 %	483	634	-24 %
Morbihan	279	379	-26 %	17	31	-45 %	347	440	-21 %
<b>France**</b>	28672	36300	-21 %	1682	2136	-21 %	36032	45797	-21 %

\*Données ODSR  
\*\* Données ONISR

## III - Actualités

### Attention à vélo, attention aux vélos

La pratique du vélo ne cesse d'augmenter en France depuis quelques années. Depuis la fin du confinement, la fréquentation cyclable a bondi de 30 % en ville comme à la campagne. La mortalité cycliste aussi connaît une augmentation avec **187 morts en 2019**.

Au moyen d'une nouvelle campagne, la Sécurité routière appelle les automobilistes et les cyclistes à adopter des comportements de prudence et à respecter les règles de sécurité élémentaires : **le code de la route s'applique à tous les usagers**.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE**

### À VÉLO : LES PANNEAUX DE SIGNALISATION À CONNAÎTRE

- ACCÈS INTERDIT AUX CYCLES**
- BANDE OU PISTE CYCLABLE CONSEILLÉE ET RÉSERVÉE AUX CYCLES (DÉBUT ET FIN)**
- PISTE OU BANDE OBLIGATOIRE POUR LES CYCLES (DÉBUT ET FIN)**
- PANONCEAU DE CATÉGORIE CYCLE : VOIE RÉSERVÉE AUX VÉHICULES DE TRANSPORT EN COMMUN ET AUTORISÉE AUX CYCLES**
- SIGNALISATION D'UNE VOIE VERTE : RÉSERVÉE AUX PIÉTONS, AUX CAVALIERS ET AUX VÉHICULES NON MOTORISÉS (DÉBUT ET FIN)**
- DOUBLE-SENS CYCLABLE : VOIE À DOUBLE SENS POUR LES CYCLES ET À SENS UNIQUE POUR LES AUTRES VÉHICULES**
- TOUT DROIT OU TOURNE-À-DROITE : AUTORISATION DE DÉPASSER LE FEU ROUGE, EN CÉDANT LE PASSAGE AUX PIÉTONS ET AUX VÉHICULES QUI BÉNÉFICIENT DU FEU VERT**
- ZONE DE RENCONTRE : PRIORITÉ AUX PIÉTONS ; DOUBLE-SENS CYCLABLE**

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE**

**HORS AGGLOMÉRATION**  
DÉPASSEMENT MAÎTRISÉ = 1,5 MÈTRE DE SÉCURITÉ

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE**

**EN VILLE**  
DÉPASSEMENT MAÎTRISÉ = 1 MÈTRE DE SÉCURITÉ